

Bibliographie critique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **51 (1993)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

Firmin Oulès

UNE FISCALITÉ INTELLIGENTE POUR DEMAIN

Etabl. Emile Bruylant, Bruxelles, 1993, 343 p.

Le manuscrit de cet ouvrage était achevé au moment du décès de l'auteur le 10 septembre 1992. Il appartient donc à un disciple du professeur Firmin Oulès, M. Edgar Bavarel, d'assurer la publication de cette oeuvre posthume.

Durant sa longue carrière d'enseignant et de théoricien de l'économie, Firmin Oulès a constamment centré son effort sur l'approfondissement de quelques thèses d'importance majeure. La planification souple, informative ou éclairante fut l'une d'entre elles. L'impôt échelonné et intégré à la consommation (IEIC), objet du présent ouvrage, en est une autre. Chaque aspect de ce vaste problème est minutieusement analysé.

La première des quatre parties du livre met en évidence les défauts majeurs du système fiscal en vigueur dans nos pays, et les multiples formes que revêtent la fraude et l'évasion. L'auteur domine d'autant plus facilement son sujet qu'il occupa jadis à Paris, au Ministère des Finances, des fonctions qui le familiarisèrent avec ce genre de pratiques répandues partout. Il ne croit pas que la lutte contre des abus si contraires aux intérêts supérieurs du pays et de son économie en vienne jamais à bout, car ces vices sont inhérents au système. La multiplication des contrôles, très coûteuse et source de gaspillages, n'y changerait rien ou pas grand-chose.

La deuxième partie décrit ce que l'auteur appelle les "impôts à l'acquisition" qui englobent l'impôt sur le revenu, sur les bénéfices des sociétés, et sur le capital. Cette dernière catégorie comprend l'imposition de la fortune individuelle, des gains en capital, des successions et des donations, ainsi que des transferts de propriété à titre onéreux. L'inégalité des sacrifices exigés est la règle, de même que les illusions dont on nourrit le public à des fins purement électoralistes. Chacun dispose de moyens variables de frauder selon son statut dans l'économie (salarié ou indépendant), ses rapports avec des politiciens influents, ou sa situation matérielle permettant ou pas de faire appel à des experts fiscaux réputés.

On aborde ensuite les impôts à la dépense en commençant par l'examen des théories d'Irving Fisher, James E. Meade ou Nicholas Kaldor au sujet de l'imposition de

la dépense globale. L'auteur approuve le principe d'un tel impôt mais en repousse les mesures d'application proposées. En d'autres termes, frapper la dépense globale est certes selon lui une solution idéale, mais elle est totalement hors de portée. Aussi beaucoup de pays se sont-ils ralliés dès 1982 à la taxe à la valeur ajoutée (TVA): les Membres de la Communauté européenne, l'Autriche, la Norvège, la Suède, Israël, la Corée du Sud, l'Afrique du Sud, ainsi que les pays africains francophones et l'Amérique latine. Le cas de la Suisse est aujourd'hui bien connu de chacun.

Conformément à sa méthode l'auteur passe en revue les avantages, nombreux et importants, puis les inconvénients de la TVA. Même si le système constitue un pas dans la bonne direction par rapport aux impôts directs, six défauts majeurs devraient suffire à le condamner un jour. Le principal d'entre eux réside dans la cohabitation de prélèvements de nature différente, tels ceux sur le revenu ou sur les bénéfices, et celui fondé sur la dépense. Semblable coexistence ouvre la voie à une corruption mutuelle qui se traduit par la tentation permanente de recourir à une fraude fiscale difficile à détecter. Y remédier exigerait l'engagement d'un nombre invraisemblable d'inspecteurs, alors qu'il a été établi en 1985 que les entreprises industrielles et commerciales françaises n'étaient contrôlées que tous les trente ans environ.

La quatrième et dernière partie est consacrée à la théorie de l'IEIC élaborée par l'auteur. Il s'agit d'un impôt unique sur la consommation, ce qu'exprime la formule: "A train de vie égal, impôt égal". Firmin Oulès s'emploie d'abord à démontrer le caractère socialement équitable de cet impôt dont seraient exonérés les biens et les services de première nécessité; pour les autres, un large éventail de taux est prévu. La contribution serait perçue au stade du dernier producteur ou de l'importateur, et très exceptionnellement chez certains commerçants. Le nombre des déclarants serait considérablement réduit en comparaison de la situation actuelle, et les contrôles infiniment simplifiés. L'incitation à la fraude disparaîtrait car les attestations du déclarant ne serviraient jamais au calcul de son propre impôt. La seule matière désormais imposable serait le train de vie. Il nous apparaît que dans sa conception ce système s'apparente davantage à l'ICHA qu'à la TVA.

Le fil conducteur de la pensée de l'auteur mérite particulièrement de retenir l'attention. L'impôt est certes un mal, mais c'est un mal nécessaire. Aussi faut-il le rendre le plus supportable possible. Remplacer la masse des prélèvements actuellement effectués par un impôt unique n'est nullement utopique, pour toutes les raisons indiquées dans l'ouvrage. Pourquoi ne frapper que la consommation? Les impôts sur le revenu découragent l'initiative, pénalisent le mérite, freinent le développement économique, démotivent chacun, généralisent les injustices sociales et les gaspillages, et surtout nuisent grandement à l'épargne. Or l'auteur est intimement convaincu que l'insuffisance d'épargne est l'un des grands maux dont souffrent actuellement nos sociétés industrielles. Pour que le pays progresse, il faut à l'évidence que chacun lui donne davantage qu'il n'en reçoit. Alors, qui doit payer l'impôt? Est-ce comme

aujourd'hui celui qui par son travail ajoute le plus au fonds social, ou celui qui en retire tout ce qu'il peut par sa consommation? La contribution doit donc être fonction du train de vie et non de l'effort créatif accompli.

La TVA applique le même taux pour le même genre de biens. Est-il équitable qu'un taux identique frappe l'acquisition d'une VW nécessaire au salarié pour se rendre à son travail, et une Rolls Royce achetée par celui qui a le goût et les moyens de consacrer beaucoup d'argent à des dépenses somptuaires? L'éventail des taux devrait donc être largement ouvert en fonction non de l'objet, mais de son aptitude à satisfaire les différentes catégories de besoins éprouvés. Les biens de grand luxe seraient lourdement frappés, alors qu'à l'autre extrémité ceux de première nécessité seraient exonérés. L'imposition serait ainsi inversement proportionnelle au degré d'utilité des biens et des services.

Il est vrai qu'un citoyen très riche et très économe serait alors taxé plus modérément que son voisin dont le revenu est moins élevé mais que le goût et la soif de paraître poussent à dépenser ce qu'il gagne. Ce ne serait là que justice car le premier seul apporte à la cité davantage qu'il n'en retire. A l'inverse du second, l'épargne qu'il accumule dynamise l'économie et profite à chacun. Firmin Oulès nous a légué de quoi renouveler notre réflexion sur un sujet, la fiscalité, qui ne sera probablement jamais épuisé.

François Schaller
Professeur honoraire
Faculté de Droit
Université de Lausanne

Danielle Meuwly

LA CONVERTIBILITÉ DU ROUBLE

Collection "Documents économiques", no. 66, 210 p.

Editions universitaires, Fribourg (Suisse), 1993

La déclaration du 1er juillet 1992 de la chômage convertibilité du rouble a marqué le passage d'une longue période de stricte réglementation à une ère nouvelle de liberté dans le commerce des devises. Néanmoins, la levée des restrictions n'est pas encore totale et la notion même de convertibilité, par pléthore de définitions, demeure imprécise.

A cet égard, le travail de Mme Meuwly s'inscrit dans un double souci: d'une part, il vise à dissiper la confusion en dégageant, d'abord, le rôle de la convertibilité dans la transition de l'ex-URSS vers l'économie de marché et, d'autre part, il se veut, par une analyse critique des propositions et des tentatives de réalisations, examiner comment la convertibilité peut précisément remplir ce rôle. L'analyse rigoureuse qui est développée permet alors d'évaluer la politique des autorités russes et du FMI, depuis le début de 1992 et de définir, le cas échéant, une stratégie alternative plus adéquate au cas particulier de l'ex-URSS.

Quatre années après l'effondrement du Mur de Berlin, l'auteure a réussi le pari de cerner, par l'intermédiaire de l'analyse scientifique, la problématique de la réalisation effective de la convertibilité du rouble.

L'étude s'articule en trois parties qui vont des origines de l'inconvertibilité dans le contexte de l'économie centralement planifiée aux tentatives unilatérales d'introduction de la convertibilité, c'est-à-dire la perestroïka et la réforme radicale, pour s'étendre, ensuite, à l'approche collective de la convertibilité.

La première partie s'attache à mettre en lumière les liens entre convertibilité/inconvertibilité et économie centralement planifiée (ECP). L'accent est posé sur l'origine et la nature de l'inconvertibilité du rouble. L'étude du fonctionnement de l'ECP, dont l'URSS constitue un exemple "pur" jusqu'en 1985 démontre la nature et les causes de l'inconvertibilité et fournit les paramètres essentiels du passage à un régime de monnaie convertible. Un premier chapitre permet à l'auteure de dresser une typologie des différents types identifiés de convertibilité: les distinctions entre convertibilité réelle et convertibilité financière d'une part et entre convertibilité interne et convertibilité externe d'autre part sont essentielles à l'investigation scientifique ultérieure. Dans les deux chapitres suivants, Mme Meuwly montre comment d'un côté, le principe de l'allocation centralisée des moyens de production exclut la convertibilité réelle de la monnaie et, de l'autre, les dysfonctionnements du système étendent l'inconvertibilité au secteur de la consommation des ménages. Enfin, l'auteure examine l'organisation des échanges extérieurs et l'inconvertibilité financière qui en découle.

La deuxième partie traite de l'approche unilatérale de la convertibilité du rouble, à travers l'exemple de la perestroïka. Dans un premier chapitre, les gains escomptés de la levée des restrictions sont rappelés. L'auteure expose que si les avis sont unanimes quant au but (privilégier la convertibilité interne), ils divergent quant à la façon d'y parvenir (convertibilité préparée ou convertibilité immédiate). Après une brève description des principales décisions, le deuxième chapitre nous montre que la réalisation de la convertibilité est bloquée par les difficultés de la réforme interne. Enfin, les causes de l'échec de la perestroïka sont exposées dans un troisième chapitre. En conclusion, Mme Meuwly considère que, d'une part, le débat entre thérapie de choc et transition ordonnée

est vain et que, d'autre part, le rôle fondamental du problème politique, rencontré par la perestroïka, se confirme dans les tentatives ultérieures de réforme.

Enfin, dans la troisième partie, une nouvelle approche collective de la convertibilité du rouble est adoptée. L'auteure y défend l'opportunité d'une union de paiement des républiques de l'ex-URSS. A l'aide de la théorie de la zone monétaire optimale, il est possible de valider le maintien de la zone monétaire en ex-URSS. Comme la multiplicité des monnaies semble inévitable, l'adjonction d'un mécanisme de paiement à la zone est susceptible d'en renforcer la cohésion. Le deuxième chapitre conclut, au vu de la performance satisfaisante de l'Union Européenne des Paiements, à la pertinence de cette approche collective de la convertibilité du rouble et s'en inspire pour le cas particulier des républiques de l'ex-URSS. Un dernier chapitre plaide pour l'ancrage de la zone à une monnaie extérieure afin d'assurer la crédibilité des autorités et, par là, gagner la confiance des investisseurs étrangers. Dès lors, la question de la détermination d'un taux d'équilibre est examinée.

En s'appuyant sur une information très fouillée et à jour et sur une base théorique solide, Mme Danielle Muewly donne un éclairage actuel et personnel à la problématique de la convertibilité du rouble. Ainsi, en critiquant avec discernement les politiques économiques mises en oeuvre, notamment la perestroïka, en affirmant le caractère particulier de la zone monétaire de l'ex-URSS et en préconisant la formule de l'union de paiement entre ces républiques, l'auteure nous offre un avis pertinent largement étayé par son analyse scientifique. Néanmoins, l'auteure reste prudente et constate la portée limitée des contributions théoriques à la réalisation de la convertibilité du rouble. Relevons également le souci didactique de l'auteure qui a réussi, au moyen de très nombreux tableaux et figures, le plus souvent de facture personnelle, à synthétiser son propos et à en faciliter l'assimilation par le lecteur.

Dominique Jordan
Collaboratrice scientifique
Université de Fribourg